

Le Garde-Meuble et la Cour. Héritages et goût du mobilier d'Ancien Régime du Consulat au Second Empire

Mathieu CARON

[Ancien Membre](#)

[Docteur\(e\)](#)

Directeur de thèse

[Barthélémy JOBERT](#)

Informations complémentaires

Année de début de la thèse

2014

Statut de la thèse

Soutenue

Date de soutenance

14/12/2019

Thème(s) de recherche

[4. Acteurs, institutions, réseaux : conditions socioculturelles de l'activité artistique](#)

[5. Matériaux, techniques, métiers : approches théorique et pratique du faire artistique](#)

Thèse

Résumé

Au sortir de la Révolution, les collections du Garde-Meuble présentaient un aspect singulier : on avait dispersé bon nombre de chefs-d'œuvre du mobilier royal, et dans le même temps, saisi chez les émigrés et condamnés beaucoup de meubles et objets de grande valeur. Napoléon Ier dut compter sur cette dotation pour meubler les palais dont il prenait possession avec le faste adéquat. La valeur de ces remplois de mobilier évolua au fil des régimes : à une valeur purement utilitaire succédèrent bientôt d'autres qualités attribuées à cet héritage, sur les plans historique, artistique, et symbolique. Sous la Restauration, on ne prêta guère attention à ce patrimoine, pourtant quasi familial, et les ventes de rebuts organisées dans les années 1820 contribuèrent à disperser encore des meubles royaux du xviii^e siècle. C'est sous la Monarchie de Juillet que se fit jour un intérêt historique pour ces collections, largement mises à profit pour les ameublements des palais. Dans le même temps, le Garde-Meuble initia une véritable politique d'acquisition de mobilier ancien, à l'effet de se procurer des modèles authentiques et de compléter les collections. Ce dernier aspect fut d'autant plus important sous le Second Empire. À l'initiative de l'impératrice Eugénie, qui érigea le style Louis XVI en quasi-style officiel, on racheta des pièces importantes du mobilier royal, dont la plupart servit à l'exposition consacrée à Marie-Antoinette au Petit Trianon en 1867. Finalement, l'étude de ces remplois aura conduit à définir un processus de patrimonialisation du mobilier au xix^e siècle, qui mena à la reconnaissance de la valeur historique de ces objets et à leur présentation au musée.

After the French Revolution, the collections of the Garde-Meuble were divided into two parts : on one hand, all pieces of royal furniture that were not sold at auction, and on the other hand, many objects confiscated from convicts and émigrés. By ascending the throne, Napoléon Ist used this endowment to furnish the palaces with all necessary ceremonial. This is considered as simply utility reuses of ancient furniture ; the same situation is to notice for the Restauration, although Louis XVIII and Charles X could have seen those collections as a familial heritage. When Louis-Philippe I^{er} came to power, the value of ancient furniture reuses evolved, due to a new interest in historic heritage. By creating historicist interiors in the palaces and by refurnishing historic appartements, the Garde-Meuble developed an acquisition policy on the art market to enrich its collections. This phenomenon was enhanced during the Second Empire, on the initiative of Empress Eugénie, a period that saw the first retrospective exhibitions, for instance the one hold at the Petit Trianon and dedicated to the Queen Marie-Antoinette in 1867. Last but not least, this study underlines the process of "patrimonialization" that characterized the fate of Fren

Le jury était composé de :

- M^{me} Christine Peltre – Professeur des universités, université de Strasbourg (rapporteur)
- M^{me} Chang-Ming Peng – Professeur des universités, université de Lille (rapporteur)

- M. Philippe Boutry - Professeur des universités, université Panthéon-Sorbonne
- M^{me} Anne Dion-Tenenbaum - Conservateur en chef du patrimoine, musée du Louvre
- M. Vincent Droguet - Directeur du patrimoine et des collections, château de Fontainebleau

À télécharger

[Position de thèse de Mathieu Caron .pdf - 231.19 Ko](#)

[Téléchargement](#)